

AMAP AGNEAUX

<http://www.amap-pichauriol.fr/>

L'AMAP Agneaux a été créée à Balma en 2012 avec Micaël MAZEL éleveur au sein de l'entreprise familiale GAEC "DES GRENIERS JOSEPH" en agriculture bio depuis plus de 20 ans. Les livraisons ont lieu au printemps échelonnées sur quelques mois, une fois par mois de 19h00 à 20h00 au centre de loisirs du Calvel de Balma.



L'élevage "bio" certifié  ECOCERT, est localisé à VILLENEUVE DU LATOU en Ariège. Il est composé d'environ 60 brebis de race Lacaune, d'origine Aveyronnaise, choisie pour la qualité du lait. Il donne des agneaux en bonne santé et d'un goût très apprécié. Les agneaux naissent à partir du mois de décembre en Bergerie puis sont élevés aux beaux jours en plein air. Les naissances sont limitées à un seul agnelage par brebis. Les agneaux sont prêts lorsqu'ils ont 3 à 4 mois.

L'engagement annuel minimal pour une part est d'un colis correspond à ½ agneau découpé et mis en sachets étiquetés sous vide. Il se compose d'un gigot, d'une épaule, de côtelettes, d'un ragoût et d'abat. Il peut varier de 6 à 8,5 kg selon le poids de l'agneau. Il peut être étendu à des livraisons supplémentaires de colis de viande, de merguez, de saucisses ou de produits cuisinés.



Contacts :

Sylvie SCHETRITE : 09 53 04 90 81

Michel DUNAND : 06 75 25 33 21

sylvie.schetrite@free.fr

AMAP

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

Des citoyens deviennent acteurs du devenir de l'agriculture et de leur alimentation :

- en renforçant une agriculture paysanne locale de qualité, libérée des contraintes du productivisme, **pour manger bon et sain**, au juste prix, aujourd'hui et dans l'avenir,
- en créant un partenariat innovant avec des fermes pratiquant une **agriculture écologique respectueuse de l'environnement, sans OGM, sans engrais chimiques ni pesticides de synthèse**,
- en favorisant les relations entre citadins et paysans pour une **économie solidaire entre la ville et la campagne**.

Les AMAP sont basées sur un partenariat entre un groupe de citoyens et un producteur grâce à un engagement élaboré en commun sur une ou plusieurs saisons, autour des productions de la ferme : légumes, viandes, céréales ... Les consommateurs s'engagent à acheter à l'avance des parts de ce qui est produit sur la ferme assurant au paysan un revenu équitable.

Les paysans s'engagent, dans le respect de la Charte des AMAP, à pratiquer en toute transparence, pour des produits de qualité, une agriculture sans OGM, pesticides et engrais de synthèse, respectueuse de la nature et des animaux, et préservant les ressources naturelles (sol, eau, biodiversité).

Rejoindre une AMAP c'est :

Assurer au paysan un revenu qui le fasse vivre.

Partager avec lui les aléas climatiques, les hauts et les bas des récoltes.

Apprendre à se nourrir au fil des saisons, et renouer avec les cycles naturels des plantes et des animaux .

Echanger en toute confiance et convivialité.

C'est aussi contribuer à sauvegarder l'environnement :

- pas d'engrais et pesticides polluants
- pas de gaspillage, tout est distribué, limitation des emballages,
- maintien d'une agriculture locale, économe en énergie, limitant les transports et donc la pollution et la dépendance au pétrole.

